

FC:

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

SECRETARIAT GENERAL

BP : 46 Garoua-Boulai-Cameroun
Tél. (+237) 33 73 12 64/33 73 12 65
SITE WEB: mairie-garouaboulai.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

GAROUA-BOULAI COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O BOX : 46 Garoua-Boulai-Cameroun
Phone : (+237) 33 73 12 64/33 73 12 65
E-mail:

DECISION MUNICIPALE N° 008 / 2025/DM/CGB/SG
PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CGB/CIPM/2025 DU 24 MARS 2025 EN PROCÉDURE D'URGENCE

POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE GAROUA-BOULAI EN ÉNERGIE SOLAIRE PAR L'INSTALLATION DE 40 LAMPADAIRES (AXE ÉCOLE PRIVÉE SEED DE GOZA-STATION TRADEX : 30 LAMPADAIRES, AXE ANCIEN ABATTOIR-FOKOU : 10 LAMPADAIRES), DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI
(Maître d'Ouvrage),

Vu La Constitution ;
Vu La loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n° 77/2003 du 29 juin 1977 portant création de la commune de Garoua-Boulai ;
Vu Le Décret 2012/074 du 08 mars portant création et fonctionnement de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'arrêté n° 000194/A/MINDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février dans la Commune de Garoua-Boulai ;
Vu L'Avis d'appel d'offres National Ouvert N°003/AONO/CGB/CIPM/2025 du 24 mars 2025 pour l'exécution d'éclairage public de la ville de Garoua-Boulai en énergie solaire par l'installation de 40 lampadaires (axe École Privée SEED de Goza-Station TRADEX : 30 lampadaires, axe ancien abattoir - Fokou : 10 lampadaires) dans la Commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerm, Région de l'Est.
Vu Le Rapport de la Sous-Commission d'analyse des offres ;
Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de l'Appel d'offres National Ouvert N°003/AONO/CGB/CIPM/2025 du 24 mars 2025 pour les travaux d'éclairage public de la ville de Garoua-Boulai en énergie solaire par l'installation de 40 lampadaires (axe École Privée SEED de Goza-Station TRADEX : 30 lampadaires, axe ancien abattoir - Fokou : 10 lampadaires) dans la Commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerm, Région de l'Est.
Il s'agit de :

| N° du lot | Entreprise | Montant de la Lettre-Commande (TTC) | Délai d'exécution |
|-----------|---|---|------------------------|
| Unique | ETS EULOGIA ENERGY B.P : 5 857 Yaoundé Tél : 699 86 51 07 | 49 913 375 (Quarante-neuf millions neuf cent treize mille trois cent soixante-quinze) FCFA | Cent vingt (120) Jours |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

AMPLIATIONS:

- ARMP/EST/BTA
- DD/MINMAP/BTA (Pour Info)
- DD/MINTP/L&D/BTA
- PDT/CIPM/GB (Pour Info)
- INTERESSES
- CHRONO/ ARCHIVES. /

